

Direction des services départementaux de l'éducation nationale des Yvelines

## Division des Personnels Enseignants du premier degré

Liberté Égalité Fraternité

## **DP1 Stagiaires**

Affaire suivie par : Eric MADONINI Claude POISSON Antoine SCHIANCHI

Tél: 01 39 23 60 22 / 60 26 / 60 28 Mél: <u>ce.ia78.dp.stg@ac-versailles.fr</u>

**DP2 Affectations** 

Affaire suivie par : Tiphaine DE-CLERCK Vincent DE-OLIVEIRA Laurine SÉHIER

Mél: ce.ia78.dpmouv@ac-versailles.fr

Tél: 01 39 23 61 10

19, Avenue du centre 78280 Guyancourt.

Guyancourt, le 25 juin 2024

L'Inspectrice d'académie, directrice académique des services de l'Éducation nationale des Yvelines

à

Mesdames et Messieurs les lauréats aux Concours de recrutement des professeurs des écoles – session 2024

Vous êtes lauréat(e) d'un des concours de recrutement de professeurs des écoles dans l'académie de Versailles pour la session 2024 et je vous félicite pour cette réussite.

Vous êtes affecté(e) dans le département des Yvelines.

Afin de déterminer votre affectation au sein du département, il vous sera demandé de vous connecter à l'adresse suivante :

https://bv.ac-versailles.fr/voeuxpes78/

Vous y effectuerez des vœux de secteur entre le mardi 25 juin 12h00 et le vendredi 28 juin 14 heures.

Vous serez destinataire par la suite d'un courriel vous informant de votre affectation.

En outre, afin de procéder à votre prise en charge administrative et financière dans les meilleurs délais, je vous demande de bien vouloir vous rendre sur le lien ci-dessous :

http://acver.fr/pes78-dossier-admin

Le dossier de prise en charge est à déposer dès maintenant pour tous les candidats admis et <u>au plus tard pour</u> <u>le dimanche 7 juillet 2024</u>.

La note d'information disponible sur le <u>site de la DSDEN des Yvelines</u> vous guidera pour la constitution de ce dossier.

Je vous rappelle dès à présent que votre admission et votre affectation ne seront définitives que sous réserve de remplir les conditions d'admission au concours.

Sandrine LAIR